

trôle du gouvernement fédéral. Ceci à la suite du différend au sujet des salaires des employés de l'exploitation ceux-ci menaçant d'interrompre des services essentiels. D'autres interruptions dans l'exploitation des gares ont pris fin le 8 février 1951 par l'Ordre général No. 2 émis par le secrétaire adjoint de l'armée. Cet ordre prévoyait des augmentations intérimaires de salaires en attendant la conclusion finale des négociations qui se poursuivent encore. Des négociations avec les employés non affectés à l'exploitation aux États-Unis ont été conclues avec succès le 1^{er} mars 1951.

Département du personnel

La réorganisation du département du personnel s'est poursuivie l'année dernière. Elle s'inspire du fait que la relation avec les employés (la question des salaires n'est qu'un aspect de cette relation) constitue une responsabilité directoriale de premier ordre. Un problème important et auquel une sérieuse attention a été accordée, consiste à choisir et à entraîner des employés capables de remplir des hauts postes dans la Compagnie. On s'est aussi occupé davantage du programme d'entraînement en prévision des besoins de main-d'œuvre additionnelle résultant de la mise en vigueur de la semaine de 40 heures.

Des bureaux d'embauchage ont fonctionné à Montréal et à Toronto au cours de 1950 et l'on s'est préparé à ouvrir des bureaux similaires dans d'autres grands centres. Les tests et le choix des employés reposent sur des techniques modernes. Les bureaux prennent soin des demandes, tant pour de nouveaux employés que pour ceux libérés par d'autres services.

Les conférences divisionnaires, régionales et générales avec les employés, d'après le plan de coopération entre la Direction et les employés, se sont poursuivies durant l'année avec des résultats mutuellement bienfaisants. Le plan permet de franches discussions qui s'exercent en particulier sur l'amélioration des méthodes et des conditions de travail.

Des résultats tangibles et encourageants ont été obtenus, au cours de l'année, du Bureau des suggestions qui facilite la communication par les employés d'idées constructives.

PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les découvertes de nouvelles richesses naturelles au Canada au cours de la dernière décade, ainsi que le développement de l'industrie, ont mis en relief le rôle important que joue le réseau National-Canadien dans l'économie canadienne. A travers tout le pays, le National-Canadien longe les nouvelles frontières économiques du nord où le potentiel hydroélectrique et l'exploitation des richesses forestières et minérales le mettent au premier rang de l'important développement qui s'annonce.

La Direction a un grand intérêt à stimuler le développement des territoires tributaires des lignes du réseau. A cette fin, la division du développement du Département des recherches et du développement a accumulé une foule de renseignements utiles sur le caractère économique des districts qui se prêtent au développement et est en mesure de conseiller l'industrie sur les nombreux problèmes se rapportant à la localisation d'usines. On calcule que plus de 60% du capital industriel est investi dans des usines desservies par les lignes du National-Canadien.

Immigration

La politique de la Compagnie, dont les lignes ont ouvert de vastes territoires à la colonisation, reflète l'importance qu'elle attache, pour la croissance du Canada, à l'immigration et à la colonisation. Son service de colonisation et d'agriculture, qui travaille en coopération étroite avec les services intéressés des gouvernements, est bien placé pour aider au choix initial, au transport